



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°37

Réunion du : **mardi 22 février 2022**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COVID 19 : Communiqué sur les modalités de reports de match

Protocole actualisé par la F.F.F. à compter du 16/02/2022

Le 20 août 2021, le COMEX de la F.F.F. a édité un protocole de reprise des compétitions précisant notamment les conditions de report des rencontres en cas de joueurs positifs COVID.

Pour reporter une rencontre, l'une des deux conditions suivantes doit être validée :

- **A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/ joueurs le jour du match,**
- **L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours**

Dans ce même protocole, il est précisé que « *Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe. Précision : **la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club*** »

En application de ce protocole, il est procédé à une vérification des feuilles de match de l'équipe concernée pour s'assurer que les joueuses / joueurs, dont les tests positifs au Covid ont été transmis, sont bien membres de l'équipe concernées.

Précisions sur la vérification des tests (source : Hotline pandémie de la F.F.F.) :

Dans les protocoles de la F.F.F., il est bien stipulé que les personnes doivent présenter un QR code pour accéder aux ERP et pouvoir participer à nos manifestations.

Ce QR code est donc indispensable pour attester de la véracité de la situation de chaque individu, que ce soit pour accéder à un ERP ou justifier de sa positivité au virus.

Les documents présentés sans QR Code ne peuvent donc pas être pris en compte aussi bien lors des demandes de report de match que le jour du match pour participer à une rencontre.

Les matches reportés du week-end des 26 et 27 février 2022 seront automatiquement reportés au week-end des 05 et 06 mars 2022, si les 2 clubs n'ont pas déjà un match en retard de championnat à jouer cette date.

SENIORS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.

24443262 : SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / AC BOULOGNE BILLANCOURT 1 du 23/03/2022

Demande d'avancement de match pour jouer le mercredi 09/03/2022 de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de ST OUEN L'AUMONE AS.

24443260 : SAINT BRICE FC 1 / LES LILAS FC 1 du 23/03/2022

Demande d'avancement de match pour jouer le samedi 26/02/2022 à 18h00, au stade Graffin 1 à SAINT BRICE.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

24443261 : LE MEE SP. 1 / RED STAR FC 2 du 23/03/2022

En raison d'un match de championnat à jouer le 23/03/2022,

La Commission avance au 16/03/2022 cette rencontre de Coupe Paris Crédit Mutuel Idf.

SENIORS – MATCH REMIS

23392150 : SAINT LEU FC / SAINT OUEN L'AUMONE AS du 19/02/2022 (R1/A)

La Commission reporte cette rencontre au 26/02/2022.

SENIORS - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

2^{ème} rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais, sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23393895 : TORCY PVM US 2 / ARGENTEUIL RC du 13/02/2022 (R3/D)

SENIORS – CHAMPIONNAT

23392149 : RED STAR FC 2 / ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 du 19/02/2022 (R1/A)

Match reporté conformément au protocole F.F.F. de report pour motif de cas COVID (Présentation de 4 tests positifs de joueurs de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE).

La Commission reporte cette rencontre au mercredi 23/03/2022 à 20h00.

23392303 : PLESSIS ROBINSON FC 1 / NOISY LE SEC B. 1 du 19/03/2022 (R1/B)

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 17h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de NOISY LE SEC B.

23392471 : CRETEIL LUSITANOS US 3 / MELUN FC 1 du 13/02/2022 (R2/A)

Courriel de MELUN FC informant d'une erreur sur le score de la rencontre.

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel confirmant l'erreur de saisie sur le résultat, enregistre le score comme suit :

CRETEIL LUSITANOS US. : 2 buts.

MELUN FC : 0 but.

La Commission rappelle aux clubs qu'il convient de vérifier les informations saisies sur la FMI lors des signatures d'après match.

23392515 : VILLEJUIF US 1 / MORANGIS CHILLY FC 1 du 20/02/2022 (R2/A)

Courriel de VILLEJUIF US et arrêté municipal de la Ville de VILLEJUIF informant de l'impraticabilité des installations à cette date réceptionnés hors délai.

Après lecture de la F.M.I. et du rapport de l'arbitre, la Commission reporte cette rencontre au 27/02/2022 et précise qu'en cas d'indisponibilité ou d'impraticabilité des installations à cette nouvelle date, le club devra indiquer un autre terrain pour jouer ce match à la date du 27/02/2022.

23392845 : HOUILLES AC 1 / STE GENEVIEVE SPORTS 1 du 10/04/2022 (R2/B)

Demande d'avancement de match pour jouer le samedi 09/04/2022.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

23393903 : VAIRES ENT. US 1 / VGA ST MAUR 1 du 13/03/2022 (R3/D)**23393913 : VAIRES ENT. US 1 / BLANC MESNIL SFB 2 du 27/03/2022 (R3/D)****23393930 : VAIRES ENT. US 1 / STAINS F. ES 1 du 15/05/2022 (R3/D)****RAPPEL**

Courriel de VAIRES ENT. US informant de travaux sur son terrain jusqu'à la fin de saison.

Réception d'une convention de la Mairie de LE PIN concernant le prêt du terrain synthétique du stade Roger BRIANCON à LE PIN à 17h00 pour ces rencontres.

Concernant ces 3 matches à disputer sur un terrain de repli, la Commission prend note de la proposition du stade Roger Briançon à LE PIN.

Elle constate que l'horaire proposé est de 17h et que le terrain proposé ne dispose pas d'un éclairage classé. La Commission informe le club que les 3 matches ci-dessus pourront se jouer sur le stade Roger Briançon avec un coup d'envoi à 15h00 au plus tard, si l'éclairage n'est toujours pas classé à la date des matches concernés.

La Commission invite le club et la Mairie à solliciter le classement de l'éclairage auprès de la C.D.T.I.S. du District de la Seine et Marne

De plus, concernant le match ci-dessous de la dernière journée de championnat, la Commission vous rappelle en application de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF, tous les matchs des deux dernières journées en championnat régional seniors doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle (15h)

23393958 : VAIRES ENT. US 1 / ENTENTE SANNOIS SG du 05/06/2022 (R3/D)**U20 - CHAMPIONNAT****23760562 : DEUIL ENGHIEU FC 20 / ESC PARIS 20 du 06/02/2022 (Elite 3/A)**

Reprise de dossier.

La Commission,

constatant l'absence des justificatifs de la panne du véhicule demandés au club d'ESC PARIS 20, considérant que l'équipe d'ESC PARIS 20 était absente au coup d'envoi du match,

par ce motif,

Enregistre le forfait non avisé d'ESC PARIS 20 (3^{ème} forfait) entraînant son forfait général.

23785221 : BALLAINVILLIERS AS 20 / BRETIGNY FCS 20 du 06/03/2022 (Elite 3/C)

Courriel de BALLAINVILLIERS AS demandant de décaler le match au 13/03/2022.

Accord de BRETIGNY FCS.

En raison du match de coupe de BRETIGNY FCS le 06/03/2022, la Commission reporte la rencontre au 13/03/2022.

23760969 : SOISY ANDILLY MARGENCY 20 / LES MUREAUX OFC 20 du 13/03/2022 (Elite 3/D)

Courriel du club de SOISY ANDILLY MARGENCY demandant de reporter la rencontre au 17/04/2022 en raison de l'occupation de l'installation par un autre évènement.

Accord des MUREAUX OFC.

La Commission demande au club de SOISY ANDILLY MARGENCY de bien vouloir fournir une attestation de la mairie concernant l'occupation du terrain.

La Commission pourra statuer lors de la réception du document.

U20 - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.

24443452 : MONTROUGE FC 92 20 / RED STAR FC 20 du 06/03/2022

Courriel du club de MONTROUGE demandant d'avancer la rencontre au 05/03/2022 à 15h.

Accord de RED STAR FC.

Accord de la Commission.

U20 – FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

23431795 : BLANC MESNIL SF 20 / GARENNE COLOMBES AF 20

La Commission prend note du courriel indiquant que la transmission n'a pas pu s'effectuer suite à un souci technique et indiquant un résultat de 2-3 confirmé par l'arbitre de la rencontre.

La Commission entérine le résultat de 2-3.

U18 - CHAMPIONNAT

23411340 : MEUDON AS 1 / FC 93 BOBIGNY B.G. 1 du 13/03/2022 (R1)

Suite à la qualification du FC 93 BOBIGNY B.G. pour les 1/4 de finale de la Coupe Gambardella ayant lieu le 13/03/2022,

La Commission avance le match au 06/03/2022.

23411337 : TORCY PVM US 2 / BRETIGNY FCS du 13/03/2022 (R1)

Demande de changement d'horaire de TORCY PVM US.

Cette rencontre aura lieu à 12h00, en lever de rideau d'un match de CNU19.

Accord de la Commission, les compétitions fédérales étant prioritaires sur les compétitions régionales.

23411535 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / BOULOGNE BILLANCOURT AC 1 du 13/02/2022 (R2/A)

Courriel de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT informant d'une erreur sur le score de la rencontre.

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel confirmant l'erreur de saisie sur le résultat, enregistre le score comme suit :

ANTONY FOOT EVOLUTION : 1 but.

BOULOGNE BILLANCOURT AC : 5 buts.

La Commission rappelle aux clubs qu'il convient de vérifier les informations saisies sur la FMI lors des signatures d'après match.

U17 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.**24443272 : CHOISY LE ROI AS / MEUDON AS du 23/03/2022**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 19h30.

Accord écrit des 2 clubs.

Accord de la Commission.

24443271 : TORCY PVM US / MONTFERMEIL FC du 06/03/2022

Demande de changement d'horaire et de terrain.

Cette rencontre aura lieu à 12h00, sur le complexe sportif du Fremoy 2 à TORCY.

Accord écrit des 2 clubs.

Accord de la Commission.

U17 REGIONAL - CHAMPIONNAT**23412594 : TORCY PVM US / PARIS CENTRE DE FORMATION du 13/03/2022 (Poule B)**

Demande de changement d'horaire et de terrain.

Cette rencontre aura lieu à 17h00, sur le Complexe Sportif du Fremoy 2 à TORCY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CENTRE DE FORMATION PARIS.

U16 - CHAMPIONNAT**23413700 : IVRY US 1 / ST MAUR F. MASC VGA du 06/03/2022 (R3/D)**

Demande d'avancement de date pour jouer cette rencontre le mercredi 02/03/2022.

Accord écrit des 2 clubs.

La Commission vous demande de bien vouloir lui préciser l'horaire de cette rencontre.

23412737 : TORCY PVM US 2 / JEUNES AUBERVILLIERS du 27/03/2022 (R1)

Demande de changement d'horaire de TORCY PVM US.

Cette rencontre aura lieu à 12h00, en lever de rideau d'un match de CNU19.

Accord de la Commission, les compétitions fédérales étant prioritaires sur les compétitions régionales.

23412748 : BRETIGNY FCS 2 / RACING CF 1 du 10/04/2022 (R1)

Demande de BRETIGNY FCS pour jouer ce match le samedi 09/04/2022 à 14h00, sur le stade Auguste Delaune 3 à BRETIGNY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du RACING CF.

U15 REGIONAL – CHAMPIONNAT**23373991 US PALAISEAU / ANTONY FOOT EVOLUTION du 19/02/2022**

La Commission,

Pris connaissance du courriel de PALAISEAU US indiquant un problème lors de la clôture de la FMI,

Considérant que l'arbitre officiel était absent,

Pris connaissance des logs établis le jour du match pour la FMI,

Par ces motifs,

Entérine :

1. le résultat du match suivant :

PALaiseau US = 1 but.

ANTONY FOOT EVOLUTION = 2 buts.

2. Les compositions suivantes :

PALaiseau US			
n°	n° licence	Nom et Prénom	
1	2547062814	CHAUVIN Charles	Titulaire
2	2546722711	MAHBOUB Sabri	Titulaire
3	2546730685	WARAY Yassine	Titulaire
4	2546941891	PERROT Matteo	Titulaire
5	2546647743	MOTAY Marius	Titulaire
6	2546532182	SY Mohamed	Titulaire
7	2546713083	BELARBI Jalal	Titulaire
8	9603423587	DOUMBIA Daouda	Titulaire
9	2547431683	SONE EHAWA Diego	Titulaire
10	9602196910	KAMBANA LUSSALA Francisco	Titulaire
11	2546941869	RAVELOARISON Timothy	Titulaire
13	2547373104	GOMES Noah	Remplaçant
12	2547360416	KARA SALJIHI Ryan	Remplaçant
14	2547251843	BRIAN Rywen	Remplaçant
	1525623917	BOMY Geoffrey	Entraîneur
	2544600312	FERREIRA Lucas	Dirigeant
	2320510577	MONNEL Mathieu	Adjoint

ANTONY FOOT EVOLUTION			
n°	n° licence	Nom et Prénom	
1	2547329220	BOURLIER Bilal	Titulaire
2	2547926159	MABIALA BODI Isaac	Titulaire
3	2547097186	SANTOS Ruben	Titulaire
4	2547385140	KAMANDA Gaetan	Titulaire
5	2546718524	GAUDUEL Sacha	Titulaire
6	2547322826	ASSOGBA Henoc	Titulaire
7	2547140134	VEIGA Lucas	Titulaire
8	2546804093	PELERIGO DEVITRY Geoffrey	Titulaire
9	2546774463	LAURENT Leeroy	Titulaire
10	2547130165	DOUCOURE Sekou	Titulaire
11	2547169017	KEITA Moussa	Titulaire
12	2546689806	EXBRAYAT Ronan	Remplaçant
14	2546843388	SADI Matheis	Remplaçant
13	2547123417	MINFIR Ludgy	Remplaçant
	2388022333	BOUVIL Tom	Entraîneur
	2328098893	KPEGBA Cedric	Adjoint

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

1/4 de Finale :**24443266 RACING CF 1 / VILLEJUIF US 1 du 05/03/2022**

Demande du RACING CF pour avancer la date du match au 26/02/2022.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VILLEJUIF US qui doit parvenir au plus tard le vendredi 21/02/2022 – 12h00.

U14 - CHAMPIONNAT**23372931 RIS ORANGIS US 1 / SARCELLES AAS 2 du 02/04/2022 (R2/B)**

La Commission,

Pris connaissance du courriel du District 91 de Football demandant le report du match en raison de l'organisation de la Finale Départementale du Festival foot U13 sur les installations du stade Emile Gagneux le même jour,

Par ce motif,

Avance la rencontre au samedi 26/03/2022.

23373449 JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 / MASSY FC 91 1 du 12/02/2022 (R3/D)

Reprise de dossier,

La Commission,

Regrettant l'absence du rapport de l'arbitre officiel concernant la demande de confirmation de résultat formulée lors de sa réunion du 15/02/2022,

Pris connaissance du courriel de JEUNESSE AUBERVILLIERS confirmant le score de 4-3 pour JEUNESSE AUBERVILLIERS.

Par ces motifs,

Entérine le résultat suivant :

JEUNESSE AUBERVILLIERS = 4 buts

MASSY 91 FC = 3 buts.

Transmis à la CRA pour information.

CDM – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais, sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

2ème et dernier rappel

23394419 : PARIS US SUISSE 5 / LESIGNY USC 5 du 13/02/2022 (R1)

CDM – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**24359344 : SAINT ARNOULT 78 FC / NANTERRE POLICE AS du 27/02/2022**

La Commission,

prend connaissance de la décision du Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes, en date du 15/02/2022 qui donne match à jouer le jeudi 24 mars 2022 à 20h30.

24359346 : FRANCO PORTUGAIS DE VELIZY / JOINVILLE RC du 06/03/2022 avancé au 27/02/2022

Courriel des FRANCO PORTUGAIS DE VELIZY demandant le report de cette rencontre.

La Commission,

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, maintient cette rencontre à la date initiale du 27/02/2022.

CDM – MATCH REMIS**23395847 : CERGY PONTOISE FC 5 / FEUCHEROLLES USA 5 du 16/01/2022 (R2/A)**

La Commission,

prend connaissance de la décision du Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes, en date du 15/02/2022 qui donne match à jouer.
La Commission fixe cette rencontre le 06/03/2022.

CDM - CHAMPIONNAT**23394404 : PARIS ST GERMAIN FC / IVRY DESPORTIVA du 23/01/2022 (R1)**

La Commission,

Prend connaissance des informations fournies par la Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations,

. Suspend l'homologation de cette rencontre.

ANCIENS - CHAMPIONNAT**23395614 : STAINS ES / CRETEIL UF du 20/02/2022 (R2/B)**

Match reporté conformément au protocole F.F.F. de report pour motif de cas COVID (Présentation de 4 tests positifs de joueurs de CRETEIL UF).

Ce match est reporté au 27/02/2022.

23396327: PARIS 13 ATLETICO 12 / RED STAR FC 11 du 27/03/2022 (R3/D)

Demande d'avancement de date pour jouer le 06/03/2022.

Accord écrit des 2 clubs.

Accord de la Commission.

23396081 : MENU COURT AS 11 / POISSY ST GERMAIN CHI AS 11 du 06/03/2022 (R3/A)

Demande de MENU COURT AS d'inverser cette rencontre avec l'accord de CHI POISSY ST GERMAIN, en raison de l'occupation de ses installations,

Vu l'accord des 2 clubs, la Commission donne son accord pour cette inversion, à titre exceptionnel, pour le bon déroulement de la compétition.

Elle précise que la prise en charge des frais d'arbitrage reste à la charge du club de MENU COURT A.S.

23396181 : BENFICA YERRES / PERIGNY MANDRES du 13/03/2022 (R3/C)

Réception d'un arrêté municipal de la Commune de YERRES informant de la fermeture des installations les 12 et 13 mars 2022.

La Commission fixe cette rencontre à jouer le 06/03/2022.

23396297 : SAINT MAUR F. MASC. VGA 11 / RED STAR FC 11 du 23/01/2022 (R3/D)

Reprise du dossier,

La Commission,

Considérant que l'arbitre officiel n'avait pas clôturé la feuille de match informatisée à l'issue de la rencontre Après lecture des explications fournies par le club de SAINT MAUR VGA,

Considérant de plus, qu'un dysfonctionnement informatique a été constaté et a été résolu, avec récupération de la feuille de match informatisée,

Par ces motifs,

. entérine le résultat du match comme suit :

SAINT MAUR VGA : 3 buts.

RED STAR FC : 2 buts.